

Les premiers secours en maison de repos

 8 h  176,00 €

Public

Personnel de soins mais également toute personne en contact avec les résidents.

Objectifs

Pouvoir prodiguer les premiers secours en cas de malaise ou d'accident des résidents en maison de repos.

- Réanimation cardio-pulmonaire
- Désobstruction des voies respiratoires
- Détection des pathologies à risque
- Appel adéquat des secours
- Position de confort en attente des secours spécialisés

Informations pratiques

› Droit d'inscription

176,00 €

 Cette formation est agréée "chèques formation".

› Horaires

 Villers-Le-Bouillet

› Le 12 novembre 2024
de 8h30 à 17h30

› Certificat - Attestation

Attestation de participation

› Aides sectorielles à la formation

Pouvez-vous bénéficier d'une aide sectorielle ? Pour en savoir plus, consultez l'onglet **Fonds sectoriels de formation** (<https://prod-ifapme-liege.wavenet.be/aides-la-formation/fonds-sectoriels-de-formation>)

› Reconnaissance

- Agréée aide-soignant CFWB
- Agréée par la CoCOM